

# Élections régionales : les

À deux semaines du premier tour, prévu le 20 juin prochain, voici tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur ce scrutin sous haute tension... sans avoir jamais osé le demander.

**V**oter, certes. Mais pour faire quoi ? Pour qui ? Avec quel programme ? À deux semaines du premier tour, alors que les questions de personnes et les psychodrames internes ont largement obéré les débats de fond, nous vous proposons un tour d'horizon complet. D'abord pour comprendre comment fonctionne le Conseil régional, quelles sont ses attributions, ses domaines de compétences spécifiques et partagés. L'occasion de découvrir – ou de vérifier – que certains thèmes qui irriguent la campagne ne sont pas du ressort de cette institution. Puis, nous passerons en revue les propositions de chaque camp. Histoire de savoir, loin des effets de manche et des envolées lyriques, ce que chacun promet concrètement aux électeurs.

Dossier réalisé  
par Lionel PAOLI  
lpaoli@nicematin.fr



Seuls les électeurs de nationalité française peuvent voter aux élections régionales. (Photo Frantz Bouton)

## 5 questions que vous vous posez

### 1 La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est quoi ?

C'est l'une des treize régions administratives métropolitaines définies par la loi du 16 janvier 2015. Elle compte un peu plus de 5 050 000 habitants, dont 2 014 000 dans les Bouches-du-Rhône, 1 098 000 dans les Alpes-Maritimes, 1 039 000 dans le Var, 558 000 dans le Vaucluse, 166 000 dans les Alpes-de-Haute-Provence, 145 000 dans les Hautes-Alpes. Près de neuf habitants sur dix résident dans l'une des treize grandes aires urbaines. Les espaces naturels non-urbani-

sés représentent, cependant, 75 % de son territoire : c'est le record de France.

### 2 Quelles sont ses compétences ?

Elles sont précisées dans la loi NOTRe du 7 août 2015 : « Le Conseil régional a compétence pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région, le soutien à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat, à la politique de la ville et à la rénovation urbaine, aux politiques d'éducation, à l'aménagement et à l'égalité de ses territoires. [Il doit] assurer la

préservation de son identité et la promotion des langues régionales dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et des communes. » La Région a des compétences spécifiques, et d'autres partagées avec les autres collectivités territoriales (voir infographie page suivante).

### 3 Qui peut voter ?

Toute personne majeure, de nationalité française, jouissant de ses droits civiques et politiques, inscrite sur une liste électorale. Ce scrutin n'est pas ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne.

### 4 Quelles sont les règles du scrutin ?

Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Concrètement : si une liste obtient plus de 50 % des votes au premier tour, elle est élue avec la moitié des sièges plus un « bonus » de 25 %. Les autres sièges sont attribués à la représentation proportionnelle aux listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé. Seules les listes qui ont rallié au moins 10 % des suffrages peuvent y participer. Celles qui ont ob-

tenu au moins 5 % peuvent fusionner avec des listes qualifiées. La clé de répartition des sièges s'applique uniformément, selon le résultat global, aux six sections départementales qui composent la liste régionale.

### 5 Comment le budget est-il utilisé ?

Le budget primitif de la région Sud-Paca pour l'année 2021 s'élève à 2,316 milliards d'euros. Plus de la moitié (1,207 Md€) est consacrée aux transports et à la mobilité ; 282 M€ à l'emploi, formation professionnelle et apprentissage ; 269 M€ aux lycées.

## Neuf listes vont se disputer 123 sièges

Neuf listes, composées à parité d'hommes et de femmes, vont se disputer les 123 sièges de l'hémicycle régional.

► **Faire entendre le camp des travailleurs** (Lutte ouvrière) est menée par Isabelle Bonnet. Cette enseignante marseillaise souhaite « faire entendre le camp des travailleurs, en contestant la gestion capitaliste de l'économie. »

► **Le Rassemblement écologiste et social** (EELV, PS, PCF et Génération.s), conduit par le Varois Jean-Laurent Félizia, défend les couleurs de la gauche.

► **Un notre monde**, dont la tête de liste est Mikael Vincenzi, est soutenue la Fédération citoyenne et Reinfo Covid, deux collectifs contestataires qui défendent une vision à la fois citoyenne, naturopathique, antivaccin et conspirationniste de la société.

► **L'écologie au centre** (Cap écologie), dirigée par le Niçois Jean-Marc Governatori, défend un projet écologique disjoint des valeurs de la gauche. Il n'exclut pas une alliance au second tour avec Renaud Muselier.

► **Zou, la liste qui vous débar-**

**rasse du système** est animée par Valérie Laupies, ex-RN. L'un de ses objectifs est de promouvoir la candidature du polémiste Eric Zemmour à la présidentielle.

► **Construisons la région de demain** (RN et Droite populaire) est conduite par Thierry Mariani. L'ancien ministre des Transports de Nicolas Sarkozy a rejoint Marine Le Pen aux élections européennes de 2019.

► **Rassemblement de la droite républicaine** (Debout la France) est tirée une nouvelle fois par Noël Chuisano, fidèle lieutenant

de Nicolas Dupont-Aignan.

► **Oui la Provence !** défend les valeurs régionalistes. Elle accueille de nombreux écologistes sous la direction de Hervé Guerrera.

► **Notre région d'abord** (Les Républicains), menée par le président sortant Renaud Muselier, bénéficie du soutien de La République en marche. Sophie Cluzel, qui devait conduire une liste de Marcheurs, s'est retirée.

> La suite de votre dossier en pages suivantes



Les élections auront lieu les 20 et 27 juin prochains. (Photo Eric Ottino)

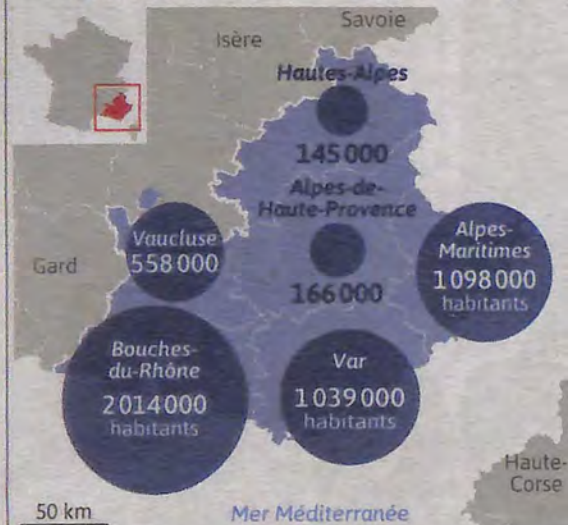
# clés pour comprendre

## Élections RÉGIONALES

### LES COMPÉTENCES DE LA RÉGION

#### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR (PACA)

Budget annuel\* : 2,316 milliards d'€  
5 050 000 habitants, 6 départements :



#### LES TRANSPORTS

##### 1<sup>er</sup> poste budgétaire de la Région.

Depuis 2002, la Région est l'autorité organisatrice des transports.

- Elle contractualise avec la SNCF la mise en œuvre des services des trains express régionaux (TER)
- Elle achète de nouveaux trains.
- Elle finance des projets de modernisation du réseau.



- Les gares publiques routières des départements (hors Ile de France et métropole de Lyon) ont été transférées à la région le 1<sup>er</sup> jan. 2017, ainsi que les aéroports et les ports dont l'autorité portuaire était le département.

#### L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

- La Région s'occupe de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des lycées d'enseignement général, des lycées professionnels et des établissements d'enseignement agricole.
- Enseignement supérieur: la Région est reconnue comme un interlocuteur privilégié de l'État et comme le chef de file de l'intervention des collectivités territoriales.
- Elle décide de la stratégie régionale pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (SRESRI).



#### LA GESTION DES PROGRAMMES EUROPÉENS, L'AGRICULTURE



- La Région est l'autorité de gestion des fonds européens (FEDER, FEADER et une partie du FSE).
- Elle sélectionne et coproduit avec les autres collectivités les projets territoriaux.
- Elle pilote les politiques agricoles et le développement rural à l'échelon régional.
- Elle est responsable de l'écriture et de la bonne mise en œuvre de programmes opérationnels régionaux, les Programmes de Développement Ruraux (PDR) régionaux.

#### LA FORMATION PROFESSIONNELLE, L'APPRENTISSAGE ET L'ALTERNANCE

- La Région a en charge la formation professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emplois et les politiques d'apprentissage.
- Depuis 2004, elle est chargée des formations sanitaires et sociales (infirmier, aide-soignant, ambulancier, sage-femme, masseur-kinésithérapeute, etc.).
- Elle peut prendre en charge la formation des publics spécifiques: détenus, handicapés, illettrés.
- Elle anime les opérateurs du service public de l'emploi (missions locales, maisons de l'emploi...), à l'exception de Pôle Emploi.



#### L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'ENVIRONNEMENT

- La Région présente un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Il fixe les objectifs en matière:
  - d'équilibre et d'égalité des territoires,
  - d'implantation des infrastructures d'intérêt régional,
  - de désenclavement des territoires ruraux,
  - d'habitat,
  - de gestion économe de l'espace,
  - d'intermodalité et de développement des transports,
  - de maîtrise et de valorisation de l'énergie,
  - de lutte contre le changement climatique, contre la pollution de l'air,
  - de biodiversité.
- La Région élabore un plan régional de prévention.
- Elle gère les déchets.
- Elle peut se voir attribuer tout ou partie des missions d'animation de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.



### LES COMPÉTENCES EXCLUSIVES DE LA RÉGION

#### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'INNOVATION

- La Région présente un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDE-II) qui définit:
  - les aides aux entreprises,
  - le soutien à l'internationalisation,
  - les aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises,
  - les orientations pour l'attractivité du territoire régional et le développement de l'économie solidaire.
- Elle est seule compétente pour définir les aides en faveur de la création ou de l'extension d'activités économiques ou des entreprises en difficulté.
- Elle anime les pôles de compétitivité.

#### LES COMPÉTENCES PARTAGÉES AVEC LES AUTRES COLLECTIVITÉS

##### LE SPORT ET LA CULTURE

- La Région a en charge l'Inventaire général du patrimoine et des enseignements artistiques.
- Elle promeut la diversité culturelle, soutient la création, renouvelle les publics à travers l'action culturelle et l'éducation artistique.
- Le Conseil régional assure la préservation de son identité et la promotion des langues régionales (dans le respect des attributions des départements et des communes).
- Elle gère les centres de ressources d'expertise à la performance sportive (CREPS).



##### LES AUTRES COMPÉTENCES PARTAGÉES

- Le tourisme: la Région est chef de file pour ce secteur.
- Le logement.
- L'éducation populaire.
- La lutte contre la fracture numérique.
- La santé.



\*budget primitif 2021. Source : Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015.

# Des propositions qui

**D**epuis le 7 août 2015, la loi NOTRe a tout changé. Auparavant, les Conseils régionaux et départementaux bénéficiaient d'une « clause générale de compétences ». Elle leur donnait un « pouvoir d'initiative » pour développer de « nouvelles politiques » en dehors de leurs attributions obligatoires. Comme aurait dit Gad Elmaleh, c'était la porte ouverte à toutes les fenêtres : cette

disposition permettait aux élus de financer tout... et, parfois, n'importe quoi. Sa suppression a contraint les collectivités territoriales à se recentrer sur leurs prérogatives. Certaines compétences sont spécifiques ; d'autres sont partagées. Nous avons interrogé les têtes de liste pour connaître leurs projets dans chacun de ces domaines. Toutes ont joué le jeu. Sauf une : Mikael Vincenzi.

## TRANSPORTS

Pour célébrer le « retour à la vie », **Renaud Muselier** propose la gratuité des transports régionaux jusqu'à fin 2021 pour les 18-26 ans. Pour les six prochaines années, il s'engage à ce « qu'aucune ligne, aucune gare » ne soit fermée ; à un doublement de l'offre sur la ligne Marseille - Toulon - Nice ; à ce qu'il y ait un train toutes les 15 minutes sur les lignes de la Côte d'Azur. À l'horizon 2030, le président sortant veut « proposer des transports neutres en carbone. » **Noël Chuisano** souhaite, lui, « stopper le gaspillage financier (6M€) de la mise en place des portiques de quai. » Il promet deux contrôleurs par TER et veut consulter les associations d'usagers

pour « définir des solutions plus efficaces pour les déplacements du quotidien. » **Hervé Guerrera** suggère de « mettre fin aux grands projets inutiles comme la Ligne Nouvelle ferroviaire synonyme de gouffre financier ». Le candidat régionaliste veut « abandonner les extensions des aéroports de Marseille et de Nice » et « donner la priorité aux modes de déplacements doux. » **Thierry Mariani** entend rendre « 100 % des gares accessibles aux personnes à mobilité réduite » et « arrêter le projet de Ligne Nouvelle à grande vitesse pour se concentrer sur la rénovation des lignes TER et des trains du quotidien. » **Isabelle Bonnet** veut imposer « aux patrons » de finan-

cer le train et les transports collectifs, « puisque la plupart des trajets se font pour se rendre au travail. » **Jean-Laurent Félicia** se prononce pour « des trajets TER à 2€ maximum et la gratuité pour les moins de 25 ans. » Objectif : imposer « une fréquence et des horaires plus adaptés aux besoins des usagers. » **Jean-Marc Governatori** souhaite que « chaque arrêt de train corresponde à l'arrivée et au départ de bus et autres moyens de transports. » Il réclame une tarification « proche de la gratuité pour les jeunes et les personnes à faibles ressources. » **Valérie Laupies** propose une « politique volontariste axée sur une meilleure régularité des lignes. »



De nombreux candidats proposent la gratuité (ou presque) pour tous les TER. (Photo Frantz Bouton)

## FORMATION PROFESSIONNELLE

**Noël Chuisano** souhaite « renforcer l'accompagnement individuel avec un guichet unique ». Le candidat de DLF veut également « intensifier les dispositifs actuels tels que les primes à l'apprentissage ». **Renaud Muselier** propose, dans les six prochains mois, de « lancer un contrat de génération pour accompagner les seniors en reconversion ». Dans les six ans, il prévoit de « créer un campus des métiers de l'environnement, d'orienter les formations régionales vers les métiers en tension et les métiers de demain et de lancer un fonds pour la reconversion professionnelle individuelle ». **Hervé Guerrera**, lui, s'engage pour la « promotion de l'occitan-langue d'Occ dans les filières de formation professionnelle ». Il suggère de « financer des formations pour l'emploi dans les métiers de la transition écologique ». **Valérie Laupies** juge que

« le problème de la formation est lié à la mainmise de l'Union européenne et celle de l'État ». Pour **Thierry Mariani**, il faut procéder à « un audit des organismes de formation qui devront rendre publics leurs résultats de retour à l'emploi » et « élaborer une cartographie des métiers en tension ». **Jean-Marc Governatori** suggère une « adaptation des schémas de formation, professionnelle et continue, aux métiers touchant à l'environnement, au savoir manuel et à l'agriculture ». Pas si loin des propositions de **Jean-Laurent Félicia**, favorable au « financement de 100 000 formations dans les métiers de la transition écologique et dans l'économie solidaire et sociale ». **Isabelle Bonnet**, enfin, dénonce « les officines privées financées par l'argent public, qui font leur beurre sur le dos des jeunes ou des chômeurs ».

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Valérie Laupies** souhaite « orienter prioritairement la politique de soutien aux entreprises vers les artisans, commerçants, ainsi que les TPE/PME en les ancrant, autant que possible, sur les cœurs de ville ». « Zéro rideau fermé en centre-ville » : c'est l'engagement pris par **Renaud Muselier** qui veut « créer un fond de sauvegarde pour les commerces en danger ». Le président sortant veut également, pêle-mêle, créer une « prime à la signature » de 20 000 euros pour attirer les start-ups dans la région et un pack

pour « aider à la relocalisation d'entreprises françaises en région ». Il souhaite faire de Paca « la région des emplois verts et des entreprises solidaires » en consacrant « 50 % du budget économie vers les projets engagés dans le changement climatique ». Un fonds « Cop d'avance » serait formalisé pour « accompagner les projets responsables des entreprises régionales ». **Noël Chuisano** propose de « doubler les aides directes régionales aux entreprises sinistrées » (de 85 M€ à 170 M€) et de « garantir les charges locatives

dans le tourisme, la restauration, les commerces et pour les indépendants afin de redémarrer leur activité ». **Hervé Guerrera** entend « soutenir une industrie non-polluante inscrite dans la transition énergétique porteuse d'emplois qualifiés et correctement rémunérés ». **Thierry Mariani** s'engage, notamment, à « doubler le budget de l'aide aux entreprises » et à instaurer une « priorité locale pour les marchés publics de la Région ». De son côté, **Jean-Marc Governatori** promet de « s'opposer à toute création ou extension de grande surface » et de « soutenir et structurer les filières d'avenir dans la transition écologique pour créer des emplois de qualité non délocalisables ». **Jean-Laurent Félicia** se préoccupe d'abord du « soutien aux acteurs économiques fragilisés par la crise de la Covid ». Il veut également que les aides aux entreprises soient désormais soumises à une « conditionnalité écologique et sociale ». Pour **Isabelle Bonnet**, enfin, « si les travailleurs géraient la société, ils feraient passer l'intérêt général avant l'intérêt des capitalistes, ils ne s'arrêteraient ni devant la loi du profit, ni devant celle de la propriété privée. Les choix seraient faits en fonction des besoins collectifs. Comme disent les hospitaliers, à l'intérieur, il y a du travail ; à l'extérieur, il y a des chômeurs. Embauchez ! »



Le soutien au développement économique est l'une des compétences les plus importantes de la Région. (Photo d'illustration Cyril Doderigny)

# engagent les candidats



## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

**Thierry Mariani** propose « un ticket-restaurant à 6,60 € pour tous les étudiants cofinancé par la Région et l'État » ; la création d'un lycée des métiers de la mer et le financement de bourses de thèses dans les filières prioritaires de l'économie régionale. Il s'engage à ce qu'il y ait « 50 % de produits locaux dès 2022 dans les cantines des lycées et que cette part augmente chaque année ».

**Renaud Muselier** promet notamment de construire trois lycées à Hyères, Lambesc et Le Luc, à rendre 100 % des établissements accessibles à tous les handicaps et à y déployer le très haut débit. Dans les six mois, le candidat LR veut également installer des distributeurs de protections périodiques dans tous les lycées. Pour « nos soignants de demain », il souhaite instaurer « la gratuité des formations sanitaires et sociales pour tous les étudiants s'engageant à exercer dans un établissement médico-social de la Région ».

Pour **Noël Chuisano**, il faut « revaloriser l'enseignement professionnel, filière d'excellence vers l'emploi », « renforcer l'accompagnement individuel avec un guichet unique » et « intensifier les dispositifs actuels, tels que les primes à l'apprentissage ».

**Hervé Guerrera** suggère de construire, « en coopération avec les universités, un Observatoire de l'enseignement à distance où seraient concentrés des liens commentés vers toutes les ressources pédagogiques en ligne ».



**Renaud Muselier s'engage à construire trois lycées dans les six prochaines années : à Hyères, à Lambesc et au Luc.** (Photo Cyril Doderigny)

**Valérie Laupies** estime que dans les lycées, « le problème de l'insécurité est d'abord le fruit du grand remplacement, conséquence de la politique migratoire, et de l'enseignement pour le moins discuté promu dans les programmes scolaires, notamment sur les questions liées à la repentance mémorielle ».

« Travailler avec les Crous sur la qualité des repas pour qu'ils soient frais, bio et locaux » : c'est l'un des souhaits de **Jean-Marc Governatori** qui s'engage à créer « une aide spécifique de fonctionnement pour les établissements qui développent des programmes d'éduca-

tion à l'environnement et l'agriculture ». **Isabelle Bonnet** juge que « la situation dans les lycées, dégradée depuis des années, s'est aggravée avec l'épidémie de Covid-19. Le personnel malade n'est, le plus souvent, pas remplacé. Il faut embaucher des agents en nombre suffisant et augmenter les salaires ».

**Jean-Laurent Félizia** propose de construire six nouveaux lycées et d'engager pour les autres des « rénovations durables et écologiques ». Un chèque réusite de 200 € serait offert à « tous les élèves entrant en seconde pour favoriser l'accès à la culture ».



**L'environnement préoccupe la plupart des têtes de liste.**

(Photo Philippe Arnassan)

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Pour **Jean-Laurent Félizia**, il faut « donner la priorité au désenclavement des territoires isolés, mal équipés ou mal desservis, et développer un tourisme durable mieux réparti sur les quatre saisons. Chacun doit avoir les mêmes possibilités (formation, déplacements...) qu'il vive en montagne, sur la côte, dans les quartiers populaires ou en ruralité ».

**Renaud Muselier** s'engage notamment à planter trois millions d'arbres dans les six prochaines années, à doubler la garde régionale forestière pour lutter

contre les feux de forêt, à multiplier par cinq la part des énergies renouvelables et à débloquer un chèque de 1 000 € pour la rénovation énergétique des logements de particuliers. Son objectif : « Une région autonome en gestion des déchets en 2030. » **Noël Chuisano** souhaite « intégrer une charte verte dans les marchés publics » et « privilégier les circuits courts dans l'approvisionnement des lycées ou des hôpitaux ».

**Hervé Guerrera** veut « freiner l'extension urbaine et en finir avec

l'artificialisation à outrance des terres naturelles et agricoles ».

**Thierry Mariani** réclame un « moratoire sur l'installation d'éoliennes, terrestres ou marines ». Le candidat RN veut « conditionner l'aide aux entreprises au respect de la législation sur les déchets » et promet de consacrer « 1 % du budget régional aux énergies solaire, géothermique, biomasse, marine et nucléaire ».

**Valérie Laupies** appelle de ses vœux « le retour d'un tourisme de proximité et à échelle humaine », estimant notamment que « les

risques impactant des sites comme le lac de Sisteron, le site de la Sainte-Victoire ou le parc du Mercantour ne sont pas anodins ».

**Jean-Marc Governatori** exige « l'arrêt des soutiens aux grands projets inutiles et ruineux comme l'artificialisation des sols ». Il prévoit en outre de « geler l'urbanisation des sols fertiles ».

**Isabelle Bonnet** estime que tous les aménagements « réalisés avec de l'argent public doivent permettre d'améliorer les services utiles à la population ».

## ET AUSSI...

**Isabelle Bonnet sur la santé :** « Il faut arrêter les économies sur l'hôpital public, arrêter les suppressions de lits et de postes. Il faut cesser de diminuer le nombre de lits et embaucher en nombre suffisant du personnel, avec des conditions de travail et des salaires corrects. »

**Jean-Laurent Félizia sur l'accès à la culture et au sport :** « Grâce à un Pass culture sport, limitons à 10 € le coût d'adhésion des jeunes aux associations culturelles et sportives. »

**Thierry Mariani sur le logement :** « Il faut préférer la rénovation de l'existant pour éviter au maximum de nouvelles constructions qui détruisent notre environnement, et soutenir les maires frappés par les amendes en cas de carence de logements sociaux sur leur commune. »

**Valérie Laupies sur l'aide aux associations :** « Nous voulons mettre fin au clientélisme et au chantage à la subvention, en coupant les vivres aux associations politiques et communautaristes. »

**Jean-Marc Governatori sur le tourisme :** « Cette activité est source d'emplois, mais aussi de nuisance. Nous voulons faire de notre région une référence en matière de qualité de l'air, qualité d'eau... »

**Renaud Muselier sur l'agriculture :** « Il faut faire du lobbying vis-à-vis de Bruxelles pour harmoniser les règles européennes des produits importés. Nous créerons un chèque "conversion des exploitations" pour atteindre 50 % des surfaces certifiées haute valeur environnementale ou bio. »

**Noël Chuisano sur l'éthique en politique :** « Nous exigerons un casier judiciaire vierge pour les vice-présidents ou présidents de commission. Les indemnités seront accordées en fonction de l'assiduité des élus. »

**Hervé Guerrera sur le nom du Conseil régional :** « Nous voulons bannir cet insipide "Paca" et cet insupportable "Sud", et proposer dans une large consultation populaire de retrouver notre nom de "Provence", respectueux de notre tradition d'accueil. »



**La santé n'est pas oubliée par les candidats.** (Photo Ph. A.)